

2L CAAS
SASU
Au capital de 500,00 euros
Siège social : 8 RUE BAPST
92600 ASNIERES-SUR-SEINE
909 947 392 RCS NANTERRE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27/06/2026**

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-sept juin
À onze heures,

Monsieur Jean LE

Associé unique de la société 2L CAAS

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Jean LE, associé unique, décide de transférer le siège social du 8 RUE BAPST 92600 ASNIERES-SUR-SEINE au 235 Rue Gabriel Péri 92700 COLOMBES et ce à compter du 27/06/2026.

En conséquence, l'associé unique modifie les statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 235 Rue Gabriel Péri 92700 COLOMBES."

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Jean LE